



**HAL**  
open science

## Relations systématiques entre expressions verbales figées à travers quatre variétés du français

Jean-René Klein, Béatrice Lamiroy

### ► To cite this version:

Jean-René Klein, Béatrice Lamiroy. Relations systématiques entre expressions verbales figées à travers quatre variétés du français. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 2005, 31 (2-4), pp.77-92. hal-01618782

**HAL Id: hal-01618782**

**<https://hal.science/hal-01618782v1>**

Submitted on 18 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/303988703>

# Relations systématiques entre expressions verbales figées à travers quatre variétés du français.

Article in *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* · January 2005

CITATION

1

READS

32

2 authors, including:



[Béatrice Lamiroy](#)

University of Leuven

130 PUBLICATIONS 377 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Presentational clefts in French and in Italian: a corpus-based, comparative analysis [View project](#)



Linguisticae Investigationes [View project](#)

Klein, J. & Lamiroy, B. 2005 . Relations systématiques entre expressions verbales figées à travers quatre variétés du français. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 31, 2-4, 77-92.

## **RELATIONS SYSTÉMATIQUES ENTRE EXPRESSIONS VERBALES FIGÉES À TRAVERS QUATRE VARIÉTÉS DE FRANÇAIS**

Jean René Klein  
UCLouvain

Béatrice Lamiroy  
KULeuven

### **1. INTRODUCTION**

Cet article a pour objectif d'analyser les divers types de relations qui existent entre expressions verbales figées appartenant à quatre variétés du français. La mise en évidence de ces rapports, d'ordre syntaxique, lexico-sémantique ou diatopique, est un des résultats d'une recherche plus vaste consistant à élaborer un dictionnaire aussi exhaustif que possible des expressions de la francophonie (projet BFQS: Belgique-France-Québec-Suisse).

### **2. LE PROJET BFQS<sup>1</sup>**

Le "Lexique-grammaire", entrepris au Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique du CNRS (LADL) depuis plus de trente ans, s'applique à décrire l'ensemble des types de phrases construites avec les verbes simples du français en fonction des items lexicaux qui conditionnent leur syntaxe. Commencé avec la classification des constructions à verbe simple (Boons, Guillet & Leclère

---

<sup>1</sup> Les auteurs du projet sont Jean René Klein (UCLouvain), Jacques Labelle (Université du Québec à Montréal), Béatrice Lamiroy (KULeuven), Christian Leclère (CNRS, Université de Marne-la-Vallée), Annie Meunier (Université de Paris 8), Corinne Rossari (Université de Fribourg).

1976, Gross 1975, Guillet & Leclère 1992, Leclère 1990), il se complète entre autres par l'étude de milliers de combinaisons verbales considérées comme "figées" (M. Gross 1982, 1988).

L'ensemble des expressions répertoriées au LADL et décrites syntaxiquement ont pour objet le français en usage en France (Hexagone). Le projet BFQS propose de compléter et d'élargir la description à la partie de la francophonie qui inclut la Belgique, le Québec et la Suisse. Les expressions figées propres à ces trois variétés du français sont le plus souvent décrites de façon lacunaire et éparse, tant dans les grands dictionnaires que dans des ouvrages consacrés aux français « régionaux ». Elles font ici l'objet d'un inventaire et d'un classement aussi exhaustif que possible, d'après le modèle conçu au départ pour les expressions appartenant au français central.

Le recensement s'est fait suivant une double démarche. Nous avons dans un premier temps relevé dans la liste de 44000 expressions figées, constituée par M. Gross, celles qui sont communes à toutes les variétés (BQFS). Celles-ci, correspondant à la grande majorité des expressions, constituent le véritable tronc commun des expressions figées, dites BFQS et illustrées ci-dessous:

- (1) a. Luc *a cassé la figure* à Max
- b. Luc a tendance à *aller vite en besogne*
- c. Léa *n'y va pas avec le dos de la cuiller*
- d. Ce nouveau poste *lui va comme un gant*

Cette liste se complète par celle des expressions figées qui ressortissent à une ou plusieurs variétés sans être communes, p.ex.

- (2) a. *Va au diable!* (BFQS)
- b. *Va te faire enrager!* (B)
- c. *Va te faire lanlaire!* (FS)
- d. *Va chez le bonhomme!* (Q)

Dans l'état actuel des travaux, tout le corpus a été trié et codé en fonction des quatre variétés. L'élaboration de la lettre A a permis de mettre au point la méthodologie très complexe de la description et d'établir un protocole qui devra être appliqué au reste de l'alphabet. Le protocole élaboré est le résultat d'un travail considérable portant sur la question du figement, l'analyse syntaxique des expressions, l'harmonisation des définitions, la recherche d'exemples significatifs ainsi que l'établissement des expressions synonymiques appartenant à des variétés géographiques différentes.

Le fait de constituer un thesaurus des expressions des quatre grandes variétés de la francophonie (B, F, Q, S) en travaillant à partir d'un même cadre théorique, permet non seulement de mettre évidence ce qui constitue le tronc commun du français (BFQS), mais encore d'identifier les expressions qui relèvent strictement du français de France (F). La description du sous-ensemble F, n'ayant à notre connaissance jamais été entreprise auparavant, constitue sans doute un des résultats les plus originaux du projet et montre qu'il ne faut pas confondre, comme on le fait souvent, français commun et français de France. En outre, la connaissance précise des diverses intersections des variétés géographiques est également à un aspect novateur de ce projet.

Un autre aspect original du projet est l'analyse syntaxique systématique de toutes les expressions recensées. Toutes sortes de produits didactiques et informatiques deviennent envisageables à partir des résultats descriptifs obtenus, allant d'outils servant à l'enseignement du français langue étrangère (FLE), à l'analyse ainsi qu'à la traduction automatiques d'une variété géographique par sa transposition en français 'commun'.

### **3. LE FIGEMENT**

Ce dictionnaire consacré aux expressions verbales figées repose sur une notion délicate à appréhender: le phénomène du figement. Intuitivement, dans une séquence figée, tout usager perçoit avant tout l'opacité sémantique. Ce critère ne suffit toutefois pas pour le linguiste: non seulement le sens d'une expression n'est pas compositionnel, mais les éléments subissent également un figement formel. Ils ne se combinent pas librement et perdent une part de leur autonomie en subissant des contraintes sur les plans lexical et morphosyntaxique.

Il est un point sur lequel désormais les linguistes, notamment grâce aux travaux de Maurice Gross, s'accordent: le figement constitue un phénomène si central dans le fonctionnement du langage qu'on en viendrait parfois à se demander s'il existe des assemblages vraiment libres. On peut même aller jusqu'à considérer la syntaxe libre comme un degré minimal du figement. En effet, si l'on tient compte des traits de sélection, quel est le verbe qui se construit avec n'importe quel argument ? Il suffit de consulter les tables du *Lexique-grammaire* de Maurice Gross pour s'en

rendre compte aisément. Rappelons toutefois que le figement phraséologique envisagé ici est lié à la polylexicalité (présence de plus d'une unité lexicale ou « mot »), sans quoi tous les phénomènes de lexicalisation (par ex., les noms composés, les métaphores lexicalisées telles *étoile* pour 'vedette') pourraient être assimilés à des figements. Par exemple, *jeter dans un cul-de-basse-fosse* n'est pas retenu parce que *cul-de-basse-fosse* est un nom composé figé qui ne constitue pas une expression verbale figée avec le verbe *jeter*: il peut apparaître, dans le même sens (concret), avec toutes sortes de verbes et dans toutes sortes de positions syntaxiques (*Ce cul-de-basse-fosse date du Moyen-Age, On a visité le cul-de-basse-fosse de ce vieux château, etc.*).

Dans le cas des expressions verbales figées, ce qui constitue la principale différence avec la syntaxe des verbes simples, c'est qu'un argument au moins est figé (au sens où il est irremplaçable ou fait partie d'un choix restreint), en plus du verbe:

- (3) a. le sujet : *les dés sont jetés* 'il n'y a plus que le sort qui décide'  
 b. l'objet : *prendre la plume* 'écrire'  
 c. un complément prépositionnel : *cracher au bassin* 'payer ce qu'on doit'

Plusieurs travaux, dont ceux déjà cités plus haut, ont proposé des critères de figement fondés à la fois sur la syntaxe, le lexique et la sémantique. Or il reste difficile de décider ce qui est hiérarchiquement déterminant. Ce sont en fait les cas dits « prototypiques », du type *casser sa pipe* ou *prendre la mouche* qui illustrent le plus clairement la notion de figement. Mais que faire lorsqu'on parcourt des corpus importants, où se retrouvent inévitablement tous les cas de figure ? Si, d'après Maurice Gross (1988), les phrases dites figées possèdent toujours un certain degré de liberté (p.ex. quant au temps verbal ou à la personne du sujet), Lamiroy (2003) ajoute que les phrases dites libres possèdent toujours un certain degré de contrainte. D'autres travaux (e.a. G. Gross 1996, Martin 1997, Mejri 1997, Gonzalez Rey 2002, Svensson 2004, Klein à paraître) se sont attachés à décrire les principaux critères du figement mentionnés plus haut: non-compositionnalité sémantique, paradigmes limités, contraintes morphosyntaxiques. Or, chacun de ces critères manifeste des degrés variables de pertinence dès lors qu'on les applique à des ensembles très vastes d'expressions comme nous le faisons dans le projet BFQS. En effet, ces critères peuvent jouer simultanément et/ou séparément. En réalité, malgré la multitude des études, la difficulté persiste pour le linguiste quand il s'agit de trancher entre le figé et le non figé. Le problème se pose particulièrement dès que l'on aborde des expressions

interprétables analytiquement, mais où interviennent de façon moins visible des critères de limitation du paradigme et des contraintes morphosyntaxiques, p.ex. *afficher complet, appartenir à l'histoire*.

Pour la clarté du propos, nous prenons l'exemple des expressions construites à l'aide du verbe très polysémique *prendre*, un cas déjà abordé par D. Gaatone (1997 : 169). Dans ses tables d'expressions figées, M. Gross a relevé pas moins de 824 expressions construites avec *prendre*. Nous y avons puisé un certain nombre d'items représentatifs d'une échelle dégressive de figement, sur laquelle on peut distinguer quatre niveaux, depuis le degré totalement contraint jusqu'au stade ultime des constructions libres de ce verbe. A ce dernier stade, il est utilisé dans son sens premier « saisir quelqu'un ou quelque chose, généralement avec une partie du corps ou un instrument », soit tout ce qui est concrètement « prenable ».

I. Le stade des contraintes maximales, celui des expressions non compositionnelles, opaques pour l'utilisateur d'aujourd'hui, peut être représenté par

- (4) a. *prendre la mouche*
- b. *prendre la poudre d'escampette*
- c. *prendre ses cliques et ses claques*
- d. *prendre ses jambes à son cou*
- e. *prendre des vessies pour des lanternes*

Il est évident que l'opacité sémantique entraîne nécessairement des contraintes d'ordre morphosyntaxique (5a) et lexical (5b):

- (5) a. *prendre une veste*/\*sa veste 'essuyer un échec'
- b. *prendre son pied*/\* sa jambe 'prendre son plaisir'

On notera que malgré ce stade de très haut degré de figement, une variation de personne est possible, pouvant affecter le possessif dans l'exemple (5b), comme dans (4c-d).

II. Un deuxième degré de figement concerne des expressions qui manifestent moins d'opacité sémantique, mais sont largement contraintes du point de vue morphosyntaxique.

IIa. La syntaxe de *prendre la fuite*, analysée par Martin (1997 : 300-301), manifeste, malgré sa transparence, des restrictions syntaxiques : l'expression ne permet ni dislocation, ni passivation, ni expansion relative, ni questionnement:

- (6) a. \*c'est la fuite qu'il a prise
- b. \*la fuite a été prise par les troupes
- c. \*la fuite qu'il a prise après le hold-up
- d. \*qu'est-ce qu'il a pris ? la fuite

IIb. Une contrainte morphosyntaxique liée aux déterminants peut également constituer un critère de figement, sans qu'il y ait nécessairement opacité sémantique.

- (7) a. *prendre un coup de vieux*/\*le coup de vieux
- b. *prendre ses désirs*/ \*des désirs/\*les désirs *pour des réalités*/ \*de la réalité/\* une réalité

M. Gross (1985) et Mejri (1997 :156) ont fait remarquer que, contrairement à une idée reçue, l'absence d'un déterminant n'est pas plus pertinente que les contraintes sur sa nature. Ainsi, *prendre la fuite*, où le déterminant est bien présent, n'en est pas pour autant une expression moins figée que *prendre peur*, *prendre garde*, etc., puisqu'on a \*prendre une/sa fuite.

III. Certaines expressions intuitivement transparentes du point de vue du sens paraissent peu figées car le figement ne se caractérise que par des limitations paradigmatiques de certains arguments. Les exemples ci-dessous montrent bien que l'absence de variation paradigmatique peut affecter toutes les fonctions syntaxiques, qu'il s'agisse de compléments d'objet (8) ou de compléments adverbiaux (9):

- (8) a. *prendre son mal*/ \*sa souffrance *en patience*
- b. *prendre le risque de*/ \*danger
- (9) a. *prendre quelqu'un par les sentiments*/ \*émotions/ \*passions
- b. *prendre quelqu'un en faute*/ \*erreur
- c. *prendre quelqu'un en traître*/ \*fourbe/ \*lâche

Mais la limitation du paradigme constitue elle aussi un critère susceptible d'être interprété de façon relative. A partir de quel seuil de limitation paradigmatique est-on fondé à parler de figement ? Un cas bien connu est celui des paradigmes constituant des « classes d'objets » (G. Gross 1994), soit une classe rassemblant les objets possibles ressortissant à une catégorie sémantique identifiable. En fonction de ces classes d'objets, le verbe *prendre* fonctionnera avec un sens approprié à un paradigme déterminé:

- (10) a. *prendre un train, un avion, un bus*, etc. 'utiliser un moyen de transport'
- b. *prendre un verre, un repas, un apéritif*, etc. 'ingérer, absorber'



c. *prendre un chemin, une route, une rue*, etc. ‘s’engager dans une voie’

IV. Au-delà de ce stade, ne se trouvent plus que des constructions libres, ce qui implique toujours un minimum de contrainte, car on ne pourra jamais prendre, au sens premier du verbe, que ce qui est « prenable » : *prendre un livre dans la bibliothèque*, mais non \**prendre l'orage* (Lamiroy 2003).

Une représentation scalaire permet sûrement de mieux rendre compte des phénomènes de figement. En effet, si les expressions hautement figées sont aisément repérables, il reste délicat de trancher dans la zone des figements minimaux, autrement dit des cas les moins « prototypiques ». Ainsi, pour des séquences apparemment très libres telles que *aller à l'école*, l'interprétation locative, strictement analytique, semble s'imposer. Or elle n'est pas la seule possible. *Aller à l'école* peut aussi bien signifier dans *il n'est pas allé à l'école* ‘il n’a reçu aucune instruction’.<sup>2</sup> A ce stade très ténu du figement, un corpus d’expressions verbales figées prendra donc des proportions très variables, selon que l’on prendra en compte certains indices à première vue peu spectaculaires de figement ou non.

En conclusion, notre position tend à accueillir un maximum de locutions verbales figées: nous étendons la notion de figement bien au-delà de la seule non-compositionnalité sémantique et incluons donc toutes les séquences contraintes du point de vue paradigmatique et/ou (morpho)syntaxique. Toutefois, nous excluons d'une part, tout comme Maurice Gross, les contraintes dues à la valence (sauf pour les classes d'objet qui se trouvent à la limite entre la valence et le domaine du figement, voir ex. (10)). Nous excluons, d'autre part, les collocations (ex. *savoir pertinemment, désirer ardemment*) ainsi que les combinaisons à inférence pragmatique (ex. *prendre un pull* 'manifeste qu'il fait froid' ou *prendre un parapluie* 'prévoir une menace de pluie'). Ces deux dernières catégories étant considérées comme des cas de figement par M. Gross, notre position est donc différente de la sienne sur ce point. Mais tout comme lui, nous refusons de limiter notre sélection à l'opacité idiomatique.

#### 4. LA VARIATION GÉOGRAPHIQUE

---

<sup>2</sup> On notera que le *Grand Robert* atteste *renvoyer, faire retourner quelqu'un à l'école* ‘lui faire sentir son ignorance’.

Outre les données rassemblées au LADL, les équipes belge, québécoise et suisse ont établi chacune, pour recenser les variétés B, Q et S, une liste aussi complète que possible des expressions qu'elles jugeaient propres à leur communauté linguistique. Un maximum de sources ont été exploitées : répertoires publiés, journaux, littérature régionale, langage parlé, moteurs de recherche (Google), etc. Les données ainsi rassemblées ont été comparées systématiquement, chaque équipe portant un jugement sur les données des autres.

On notera que ces jugements, tout en étant fondés sur l'intuition des linguistes ainsi que sur une base documentaire, n'ont pas de valeur absolue et définitive. Même de longues enquêtes sociolinguistiques ne permettraient pas de rendre compte avec un grand coefficient de certitude de la compétence de locuteurs, qui varie selon l'âge, l'appartenance sociale, le degré d'instruction, le milieu de travail, etc. Si sur dix témoins consultés, quatre connaissent bien une expression alors que six paraissent l'ignorer, ou l'inverse, que pourrait-on en conclure raisonnablement ? Heureusement, dans bon nombre de cas, une caractérisation géographique peut être effectuée sans grand risque de se tromper. Ainsi on trouve comme expressions correspondant au sens 'coûter cher':

- (11) a. Cette voiture *coûte les yeux de la tête* (BFQS)  
 b. Cette voiture *coûte un os/pont* (B)  
 c. Cette voiture *coûte bonbon* (F)  
 d. Cette voiture *coûte un bras* (Q)  
 e. Cette voiture *coûte le lard du chat, un saladier* (S)

Parfois, la variation ne porte que sur une préposition (12), parfois sur le nombre (13) ou le déterminant (14) :

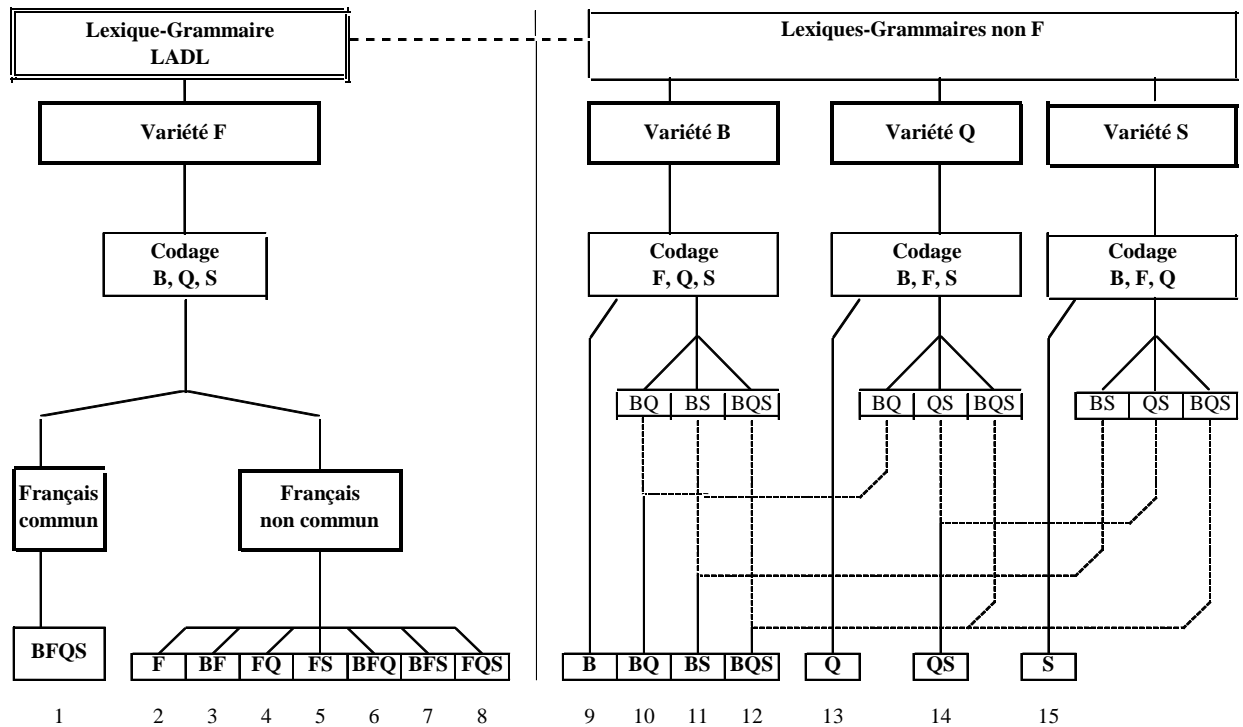
- (12) a. *aller à reculons* (BFQS) 'faire qqc sans enthousiasme'  
 b. *aller de reculons* (Q)
- (13) a. *annoncer la couleur* (BFS)  
 b. *annoncer les, ses couleurs* (Q)
- (14) a. *attendre famille* (B) 'être enceinte'  
 b. *attendre la famille* (Q)  
 c. *attendre de la famille* (S)

On remarquera que les expressions des variétés Q et S au sens de ‘être enceinte’ constituent des faux-amis, dans la mesure où elles sont interprétables dans un autre sens ‘attendre la visite de parents’, en français commun.

Ces exemples donnent une bonne image de la variation et montrent aussi que la variété F (français de France) ne coïncide pas nécessairement avec le français commun BFQS (voir 11c). Outre ce tronc commun, qu’il ne faut pas confondre avec le français standard dont la connotation est plus normative, on trouvera donc des belgicisms, des francisms, des québécoisismes et des helvétismes. Une telle classification pourrait donner à penser que ces termes recouvrent des variétés homogènes délimitées par des frontières politiques. Il n’en est évidemment rien. À l’intérieur d’un même domaine de la francophonie, de multiples variations internes coexistent. En témoignent, par exemple, pour la France et la Suisse, les excellentes descriptions fournies par P. Rézeau (*Dictionnaire des régionalismes de France*, 2001) et A. Thibault & P. Knecht (*Dictionnaire suisse romand*, 1997).

L’objectif est donc bien de refléter les usages de la grande majorité des locuteurs de chacune des quatre variétés, sans pouvoir rendre compte de toutes les formes de variétés régionales qui débordent inévitablement de ces limites. Ainsi, des expressions telles que *avoir facile*, *avoir difficile*, très caractéristiques du parler des Belges francophones, n’ont pas été notées F, bien qu’elles soient connues en Lorraine et dans le Nord de la France.

Le schéma qui suit résume les différents cas de figure liés à la variation géographique. Soit l’expression est commune et donc BFQS, soit elle n’appartient qu’à un des domaines (B, F, Q ou S) ou à plusieurs d’entre eux (par ex., BF, BFQ, QS, etc.) :



## 5. RELATIONS ENTRE EXPRESSIONS

Un des intérêts particuliers du projet consiste à mettre en évidence les relations systématiques, tant d'ordre syntaxique que sémantique qui relient les expressions entre elles, aspect qui n'est abordé que de façon sporadique dans les ouvrages existants. Ce genre de relations mériterait toutefois d'être étudié systématiquement dans la perspective de l'enseignement aux allophones dans la mesure où les variantes doivent être mémorisées au même titre que les expressions qui ne connaissent aucune variation. Nous distinguerons essentiellement trois types de relations: celles-ci peuvent être de nature syntaxique, sémantico-lexicale ou géographique.

### 4.1. Variantes syntaxiques

Les variantes syntaxiques sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles illustrent que la syntaxe des expressions figées ressortit en grande partie à

celle des phrases libres (Gross 1984). Cette variation se présente sous différents aspects.

Le premier type correspond à des paires d'expressions se caractérisant par l'ajout d'un actant dont la fonction varie selon le cas: comme le montrent les exemples ci-dessous, celui-ci peut être complément direct (*Léa* dans 15b) ou indirect (*à Paul* dans 16b). Ce type de variation correspond souvent à une relation sémantique de causativité et entraîne évidemment une modification du prédicat verbal:

- (15) a. Que Léa *aille au diable* 'se faire rabrouer'  
b. Paul *a envoyé Léa au diable* 'rabrouer'
- (16) a. Paul *a les jetons/des sueurs froides* 'avoir peur'  
b. Ce film *a donné les jetons/ des sueurs froides* à Paul 'faire peur'

L'ajout d'un actant peut entraîner une correspondance entre structures intransitive vs transitive sans qu'il y ait un lien de causativité:

- (17) a. Max *est resté au milieu du gué* 'ne pas aboutir'  
b. Léa *a abandonné Max au milieu du gué*
- (18) a. Les blessés *criaient au secours* 'réclamer de l'aide'  
b. Les blessés *appelaient les sauveteurs au secours*

Le deuxième type concerne les paires où le nombre d'actants est constant, mais ceux-ci occupent des positions syntaxiques différentes. Il s'agit souvent de constructions *converses* (Gross 1989) dans lesquelles les arguments permutent entre la position de complément indirect et celle de sujet, moyennant une alternance verbale du type *donner/recevoir, acheter/vendre, etc.*:

- (19) a. Ses copains ont envie de *donner une leçon* à ce Don Juan 'corriger'  
b. Ce Don Juan *a reçu une leçon* de ses copains
- (20) a. Paul *a acheté* cet appartement *sur plan* à l'agence X 'acheter un bien immobilier à l'état de projet'  
b. L'agence X *a vendu* cet appartement *sur plan* à Paul

Toutefois, le changement d'actants ne se limite pas aux constructions converses:

- (21) a. Il vaut toujours mieux *attaquer le mal à la racine*  
b. *S'attaquer au mal par la racine* est toujours préférable

Un troisième type regroupe les cas où la variation syntaxique n'affecte pas le nombre d'actants mais s'accompagne d'une variation aspectuelle:

- (22) a. Cette jeune actrice *affrontera bientôt les feux de la rampe* 'se produire en public'

b. Cette vieille actrice supporte mal de ne plus *être sous les feux de la rampe*

Il est évident que la variation syntaxique ne se limite pas aux expressions du français commun, et se retrouve, comme on pouvait s'y attendre, parmi les variétés géographiques. Ainsi, (23) est une expression appartenant aux français de Belgique:

- (23) a. Le patron *a passé un cigare* à son employé 'réprimander'  
b. L'employé *a attrapé un cigare du patron* 'être réprimandé'

Notons que sur 668 expressions en A, nous avons relevé une trentaine de paires (environ 5%) illustrant une relation de causativité. Parmi les variantes syntaxiques, c'est le type le plus productif. Les constructions converses et les variantes aspectuelles sont nettement moins nombreuses (respectivement 6 et 5 paires).

#### 4.2. Variantes lexico-sémantiques

On entend par variantes lexico-sémantiques les cas où il existe entre les deux expressions une relation synonymique et un codage régional identique. Nous avons observé deux cas de figure.

Soit la syntaxe est stable d'une expression à l'autre, et la seule variation affecte les unités lexicales, que ce soit le prédicat verbal ou un des actants (24). Ces commutations sont d'autant plus fréquentes que notre conception du figement inclut divers degrés allant du très figé où toute variation lexicale est exclue (p.ex. *avoir maille à partir, jeter son bonnet par-dessus les moulins*) au moins figé où de telles variations sont usuelles:

- (24) a. Cette nouvelle *a abattu/miné le moral* des troupes  
b. Le ministre ne compte pas encore *abattre/abaisser/sortir sa carte maître* devant le Parlement  
c. Le juge lui a *accordé/laisse le bénéfice du doute*  
d. Pendant le discours du Président, certains auditeurs *opinaient du bonnet/du chef*

Soit la syntaxe et le lexique varient, seul le sens restant constant. Ces expressions synonymiques diffèrent partiellement ou totalement:

- (25) a. Il faut *appeler les choses par leur nom/appeler un chat un chat*  
b. Max *a abandonné le domicile conjugal/ est allé acheter des cigarettes*  
c. Ces deux-là n'arrêtent pas de *s'arracher les yeux/de se crêper le chignon*

d. Carol *a cassé sa pipe/a passé l'arme à gauche/a abandonné ce monde pour un monde meilleur*

Comme nous l'avons constaté dans le cas de la variation syntaxique, la variation sémantico-lexicale affecte aussi bien les expressions du français commun (exemples de 25) qu'une ou certaines des variétés B, F, Q ou S. Les expressions illustrées ci-dessous appartiennent respectivement au français du Québec (26a) et de Belgique (26b):

- (26) a. Les élèves avaient décidé *d'attendre/recevoir* le professeur *avec une brique et un fanal* 'se préparer à un affrontement'  
b. Ce collègue me *cherche* toujours *misère/des misères/des ruses* 'chercher la dispute'

#### 4.3. Variantes géographiques

La variation qui est en cause ici se distingue du type précédent par le fait que le codage régional diffère d'une expression à l'autre, les expressions étant toujours synonymiques. On observe de nouveau deux sous-types. Soit la synonymie concerne une expression du français commun pour laquelle il existe des équivalents dans une ou plusieurs variétés régionales (27-29). Soit deux ou plusieurs expressions sont sémantiquement équivalentes sans qu'aucune ne relève du français commun (exemples 30- 32) :

- (27) a. Ce sont toujours les mêmes qui doivent *arranger les affaires* **BFQS**  
b. Ce sont toujours les mêmes qui doivent *arranger les bidons* **BF**  
'concilier des éléments en vue d'une solution'
- (28) a. Depuis qu'il a été promu, Max *a attrapé la grosse tête* **BFQS**  
b. Depuis qu'il a été promu, Max *a attrapé un gros cou* **B**  
'devenir prétentieux'
- (29) a. Il était un peu déprimé hier soir et il *a pris une cuite* **BFQS**  
b. Il était un peu déprimé hier soir et il *est allé sur Soleure* **S**  
c. Il était un peu déprimé hier soir et il *a attrapé une doufe* **B**  
's'enivrer'
- (30) a. Distracts par la vendeuse, ils *ont acheté chat en poche* **FS**  
b. Distracts par la vendeuse, ils *ont acheté un chat dans un sac* **B**

‘acquérir sans avoir vu la marchandise’

- (31) a. Cette fille ingénue *attend mer et monde* de son mariage **Q**  
b. Cette fille ingénue *attend monts et merveilles* de son mariage **BFS**  
‘rêver d’un résultat extraordinaire’
- (32) a. Il a gagné le gros lot, il *a le cul bordé de nouilles* **F**  
b. Il a gagné le gros lot, il *est tombé le derrière dans le beurre* **B**  
‘avoir beaucoup de chance’

Certains sens semblent privilégier la prolifération d'expressions, ainsi les sens 'mourir', 'être enceinte', 'se faire rabrouer/'rabrouer' 'coûter cher' (voir exemple 11). Par exemple, si on se limite au seul verbe introducteur *aller* (avec sa variante causative *envoyer*), on trouve pour ce dernier sens une bonne vingtaine d'expressions, à distribution géographique variable:

- (33) a. *Aller au diable* **BFQS**  
b. *Aller chier* **BFQS**  
c. *Aller se coucher* **BFQS**  
d. *Aller se faire pendre <ailleurs>* **BFQS**  
e. *Aller voir ailleurs/dehors/là-bas si j'y suis* **BFQS**  
f. *Aller se faire cuire un œuf* **BFS**  
g. *Aller se faire enculer* **BFS**  
h. *Aller se faire fiche/foutre* **BFS**  
i. *Aller se faire lanlaine* **BFS**  
j. *Aller se faire voir ailleurs* **BFS**  
k. *Aller se faire voir chez les Grecs* **BFS**  
l. *Aller se rhabiller* **BFS**  
m. *Aller à la merde* **BQ**  
n. *Aller chier dans sa caisse* **FS**  
o. *Aller à la moutarde* **B**  
p. *Aller se faire enrager* **B**  
q. *Aller chez/sur le bonhomme* **Q**  
r. *Aller chez/sur le diable* **Q**  
s. *Aller jouer dans le trafic* **Q**  
t. *Aller jouer sur la barre blanche* **Q**  
u. *Aller jouer sur l'autoroute* **Q**  
v. *Aller péter dans les fleurs* **Q**



- w. *Aller se croquer* <avec une poignée de braquettes> Q  
 x. *Aller loin* S

Une hypothèse suggérée par l'analyse géographique de la seule lettre A, et qui reste à vérifier pour l'ensemble du corpus d'expressions figées, est la fréquence relativement élevée de l'intersection BFS (voir 33f-33l). Parallèlement, on observe une spécificité assez marquée de la variété Q (voir 33q-33w).

Le fait d'étudier de façon systématique la variation régionale a aussi permis de mettre en évidence l'existence de nombreux faux-amis. Les expressions suivantes sont en effet homonymiques, et se présentent dans chaque variété avec un sens différent :

- (34) a. *Aller loin* 'réussir sa carrière' BFQS  
 b. *Aller loin (ne pas)* 'ne pas pouvoir faire grand-chose' BFQS  
 c. *Aller loin (à qqn)* 'toucher profondément' B  
 d. *Aller loin* 'se faire rabrouer' S  
 a'. Quand il était petit, on disait déjà de lui qu'il *irait loin*  
 b'. De nos jours, on *ne va pas loin* avec 50 euros  
 c'. Cette critique virulente *lui a été loin*  
 d'. A son gosse qui lui courait dans les jambes, la mère a crié : « *Va loin !* »

La même remarque vaut pour d'autres expressions telles que

- (35) a. *Attendre de la famille* 'attendre un bébé' S  
 b. *Avoir de la famille* 'avoir des enfants' S

qui constituent des paires de faux-amis avec les séquences non figées

- c. *Attendre de la famille* 'attendre des parents'  
 d. *Avoir de la famille* 'avoir des parents'

## 5. CONCLUSIONS

Le croisement des notions de figement et de variation géographique à l'intérieur de la francophonie BFQS a permis, dans l'état actuel de nos travaux

- (1) de raffiner la notion et la critériologie du figement
- (2) de préciser la distribution géographique des expressions verbales figées
- (3) de mettre en lumière la richesse idiosyncratique des variétés respectives

- (4) d'identifier les relations diverses, d'ordre syntaxique, lexico-sémantique et géographique, existant entre expressions

## **BIBLIOGRAPHIE**

- BOONS Jean Paul, Alain GUILLET, Christian LECLÈRE. 1976. *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève, Droz.
- GAATONE, David. 1997. "La locution: analyse interne et analyse globale"; dans M. Martins-Baltar (éd.) *La locution entre langue et usages*. Fontenay/ Saint-Cloud, ENS éditions, 165-177.
- GONZALEZ-REY, Isabel. 2002. *La phraséologie du français*. Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- GROSS, Gaston. 1989. *Les constructions converses du français*. Genève, Droz.
- GROSS Gaston. 1994. "Classes d'objets et description de verbes", *Langages* 115, 15-31.
- GROSS Gaston. 1996. *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris/Gap, Ophrys.
- GROSS, Maurice. 1982. *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GROSS, Maurice 1982. "Une classification des phrases « figées » du français", *Revue Québécoise de linguistique* 11-2, 151-185.
- GROSS, Maurice 1984. "Une classification des phrases « figées » du français" dans P. Attal et C. Müller (éds) *De la Syntaxe à la Pragmatique*, Amsterdam, Benjamins, 141-180.
- GROSS, Maurice. 1985. Sur les déterminants dans les expressions figées, *Langages* 79, 89-117.
- GROSS, Maurice. 1988. Les limites de la phrase figée, *Langages* 90, 7-22.
- GUILLET, Alain et LECLÈRE, Christian. 1992. *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*. Genève, Droz.
- KLEIN Jean René. A paraître. "« Figement », un concept aussi essentiel que fluent. Réflexions à travers la synchronie et la diatopie", dans *Actes du Colloque EUROPHRAS*, Bâle, août 2004.
- KLEIN, Jean René et Béatrice LAMIROY. 1994. "Lexique-grammaire du français de Belgique: les expressions figées". *Linguisticae Investigationes*. 18, 2, 285-320.

- KLEIN, Jean René et Béatrice LAMIROY. 1995. "Les expressions figées du français de Belgique", dans J. Labelle et C. LECLERE (éds) *Lexiques-grammaires comparés en français*, Amsterdam, Benjamins, 37-52.
- KLEIN, Jean René et Corinne ROSSARI. 2003. "Figement et variations en français de Belgique, de France, du Québec et de Suisse". *Linguisticae Investigationes* 26-2, 203-214.
- KNECHT, Pierre et André THIBAUT. 1997. *Dictionnaire suisse-romand*, Genève, Zoé.
- LABELLE, Jacques. 1992. "Linguistique et lexicographie du français du Québec: dépasser le cadre du mot", dans *Actes du Congrès International des Linguistes*, Québec, PUL.
- LABELLE, Jacques. 1995. "Lexique-grammaire et variation en français", dans J. Labelle et C. Leclère (éds.) *Lexiques-grammaires comparés en français*, LIS 17. Amsterdam, Benjamins, 13-28.
- LABELLE, Jacques. 1998. "Lexiques-grammaires comparés. D'un français à l'autre", *Travaux de Linguistique* 37, 47-70.
- LABELLE, Jacques. 2004. "Lexiques-grammaires comparés. Quelques observations sur des différences syntaxiques en français de France et du Québec", dans E. Laporte, C; Leclère, M. Piot, M. Silberztein (éds) *Syntax, Lexis and Lexicon-Grammar. Papers in honour of Maurice Gross*. Amsterdam, Benjamins, 313-324.
- LAMIROY, Béatrice. (éd.). 1998. *Le lexique-grammaire*. *Travaux de Linguistique* 37.
- LAMIROY, Béatrice. 2003. "Les notions linguistiques de figement et de contrainte", *Linguisticae Investigationes* 26-1, 1-14.
- LAMIROY, Béatrice. 2006. "Le français de Belgique et la syntaxe des locutions verbales figées", dans C. Delcourt et al. (éds.) *Hommage à André Goosse. Revue belge de philologie et d'histoire*,
- LAMIROY, Béatrice et Christian LECLERE. 2001. "Expressions verbales figées et variation en français", dans A. Clas, H. Awaiss, J. Hardane (éds.) *L'éloge de la différence : la voix de l'Autre*. Paris, AUF. Collections Actualités scientifiques, 209-225.
- LAMIROY, Béatrice et Christian LECLERE, Jean René KLEIN, Jacques LABELLE. 2003. "Expressions verbales figées et variation en français: le projet BFQS", *Cahiers de lexicologie* 83, 153-172.
- LAMIROY, Béatrice et Jean René KLEIN. 2004. "La structure de la phrase simple en français de Belgique" dans E. Laporte, C; Leclère, M. Piot, M. Silberztein (éds) *Syntax, Lexis and Lexicon-Grammar. Papers in honour of Maurice Gross*. Amsterdam, Benjamins, 343-373.

- LAMIROY, Béatrice et Jean René KLEIN. A paraître. "Le problème central du figement est le semi-figement", *LINX*.
- LECLERE, Christian. 2000. "Expressions figées dans la francophonie : le projet BFQS", dans P.-A. Buvet, D. Le Pesant et M. Mathieu-Colas (éds.) *Lexique, Syntaxe et Sémantique. Mélanges offerts à Gaston Gross*, Bulag, Besançon, Centre Lucien Tesnière, 321-331.
- MARTIN, Robert. 1997. "Sur les facteurs du figement lexical", dans M. Martins-Baltar (éd.) *La locution entre langue et usages*. Fontenay/ Saint-Cloud, ENS éditions, 291-305.
- MEJRI, Salah. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis, Publications de la faculté des lettres de la Manouba.
- MEJRI, Salah. 2003. "Le figement lexical", *Cahiers de lexicologie* 82- 1.
- RÉZEAU, Pierre (éd.). 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France*. Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.
- SVENSSON, Maria Helena. 2004. *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*. Umea University, Institutionen för Moderna Språk Publikationer.